

Jean-Baptiste André Godin à Gaston Ganault, 25 novembre 1876

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (18)

Collation 1 p. (134r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Gaston Ganault, 25 novembre 1876, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (18)

Consulté le 25/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49163>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [25 novembre 1876](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Ganault, Gaston \(1831-1894\)](#)
Lieu de destination Laon (Aisne)
Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin accepte que son pouvoir dans l'affaire de la faillite Odent soit remis à monsieur Boullier, ou au principal clerc de ce dernier. Sur une convocation par le syndic pour le 27 novembre 1876. Godin demande à Ganault le montant de ses honoraires pour les plaidoiries de Vervins.

Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Boullier \[monsieur\]](#)
- [Odent \[monsieur\]](#)

Lieux cités [Vervins \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 31/01/2024
